

# INFORMATIONS SANITAIRES

20 octobre 1995

Vol. 8 - N° 37

## Sommaire

Péripleumonie contagieuse bovine au Botswana	109
Virémie printanière de la carpe au Royaume-Uni / Grande-Bretagne	110
Etude expérimentale menée en Australie sur l'utilisation potentielle de la maladie hémorragique virale du lapin comme arme biologique	111
Maladie vésiculeuse du porc au Portugal	112
Peste porcine classique en Malaysia péninsulaire	112
Clavelée et variole caprine en Bulgarie	113
Peste porcine africaine en Namibie	114
Maladie de Newcastle au Luxembourg	114

### PÉRIPLÉUMONIE CONTAGIEUSE BOVINE AU BOTSWANA

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 6 octobre 1995 du Docteur M.V. Raborokgwe, directeur par intérim du département de l'élevage et de la santé animale, ministère de l'agriculture, Gaborone :

S. R. - 2 N° 2

**Date finale de la période du rapport précédent :** 28 février 1995 (voir *Informations sanitaires*, 8 [8], 24).

**Date finale de la période du présent rapport :** 6 octobre 1995.

**Date présumée de l'infection primaire :** 13 août 1995.

**Nombre de foyers distincts à ce jour :** six (6).

**Identification géographique du nouveau foyer :**

6/95. Ikoga (18° 50' S - 22° 15' E).

#### Détails relatifs au nouveau foyer :

N°	Espèce	Nbre d'animaux présents dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
6/95	bov	...	26	0	26	0

**Commentaires concernant l'effectif atteint :** l'infection se limite, pour l'instant, au village d'Ikoga, mais risque fort de se propager aux villages voisins d'Etsha 13 et Etsha 6.

**Commentaires relatifs au diagnostic :** confirmation en laboratoire par l'épreuve de fixation du complément.

**Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie :** la maladie semble se propager le long du fleuve Okavango, notamment sur sa rive sud.

**Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport :** restriction des transports d'animaux ; les animaux contaminés seront tous détruits.

\*  
\* \*

## VIRÉMIE PRINTANIÈRE DE LA CARPE AU ROYAUME-UNI / GRANDE-BRETAGNE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 11 October 1995 du Docteur K.C. Meldrum, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, Surbiton :

S. R. - 2 N° 1

**Date finale de la période du rapport précédent :** 22 mai 1995 (voir *Informations sanitaires*, 8 [18], 49).

**Date finale de la période du présent rapport :** 11 octobre 1995.

**Date de la première constatation de la maladie :** 31 janvier 1995.

**Nombre de foyers distincts à ce jour :** quatorze (14).

**Identification géographique des foyers :** Angleterre :

1-14/95. Hertfordshire, Norfolk, Essex, Surrey, Cheshire, Avon, Lancashire, Kent, Cumbria, Cambridgeshire, Lincolnshire, Warwickshire.

**Tableau mis à jour et corrigé (rectification des données publiées dans le SR-1) :**

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits
1/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	105	7	7	0
2/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> ) tanches ( <i>Tinca tinca</i> )	> 200 5	110 1	110 1	0 0
3/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> ) tanches ( <i>Tinca tinca</i> ) rotengles ( <i>Scardinius erythrophthalmus</i> )	10 400 100	5 200 5	5 200 5	0 0 0
4/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	250	60	60	0
5/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	> 200	140	140	0
6/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	22	22	22	0
7/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	211	211	211	0
8/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	60	60	60	0
9/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	650	156	156	0
10/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	135	42	42	0
11/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	300	90	90	0
12/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> )	250	200	200	0
13/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> ) tanches ( <i>Tinca tinca</i> )	> 1,500 800	8 2	8 2	0
14/95	carpes ( <i>Cyprinus carpio</i> ) et poissons rouges ( <i>Carassius auratus</i> )	16 000	30	0	16 000

**Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie :** à ce jour, la maladie a été confirmée dans douze sites de pêche à la ligne ainsi que dans un lac d'agrément et dans une ferme aquacole de poissons d'agrément. Des recherches sont en cours pour découvrir les sources d'infection. A travers tout le Royaume-Uni, les sites ayant approvisionné les sites infectés, ou ayant été approvisionnés par ceux-ci, sont inspectés et des prélèvements y sont effectués.

**Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour :** contrôle des entrées et sorties de poissons vivants à partir de ou vers les sites infectés. Dans l'un des sites, l'éradication de la maladie a été entreprise, mais elle semble impossible à réaliser dans les autres sites, compte tenu de leur étendue.

## ÉTUDE EXPÉRIMENTALE MENÉE EN AUSTRALIE SUR L'UTILISATION POTENTIELLE DE LA MALADIE HÉMORRAGIQUE VIRALE DU LAPIN COMME ARME BIOLOGIQUE

*Traduction du résumé d'une télécopie reçue le 13 octobre 1995 du Docteur G. Murray, chef des services vétérinaires, ministère du secteur primaire et de l'énergie, Canberra :*

Le virus de la maladie hémorragique virale du lapin (MHVL) a été importé au Laboratoire australien de la santé animale afin de procéder à des expérimentations visant à :

- évaluer l'utilisation potentielle du virus de la MHVL comme arme biologique pour éliminer les lapins ;
- évaluer le risque pour les autres animaux, domestiques ou sauvages, présents sur le territoire australien.

La maladie a été transmise avec succès à des lapins sauvages lors d'expériences menées dans des enclos sur l'île Wardang (voir cartes ci-dessous).

Deux terriers situés hors de la zone d'expérimentation ont été contaminés par le virus.

La dissémination massive du virus n'étant pas encore approuvée, un plan d'éradication d'urgence a été mis en oeuvre. Les enclos d'expérimentation de l'île Wardang ont été supprimés et tous les lapins qui s'y trouvaient ont été euthanasiés.

La surveillance est maintenue dans l'île Wardang et sur le continent australien.

N.B. : copie du document complet peut être fournie sur demande auprès du Bureau central.

\*  
\* \*

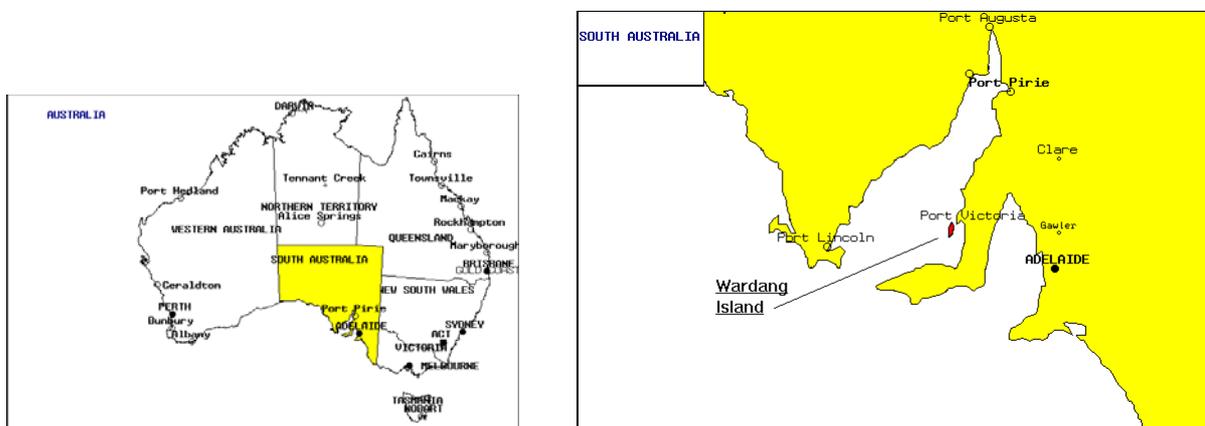
*Traduction d'une télécopie reçue le 18 octobre 1995 du Docteur G. Murray, chef des services vétérinaires, ministère du secteur primaire et de l'énergie, Canberra :*

Le plan d'éradication d'urgence sur l'île Wardang a efficacement diminué le nombre de lapins et aucun nouveau lapin n'a été retrouvé infecté.

Le plan d'éradication d'urgence prévoyait une surveillance intensive dans la partie du continent australien située en face de l'île Wardang. C'est ainsi que la présence du virus de la MHVL a été confirmée au microscope électronique chez deux lapins morts à Point Pearce sur une partie du continent située à environ 4 km de l'île Wardang. Les activités de surveillance se sont intensifiées dans cette partie du continent et un programme d'élimination des lapins a été lancé. Tout est mis en oeuvre pour éviter que le virus ne continue à se propager.

La chasse du lapin à des fins commerciales se pratique à plusieurs centaines de kilomètres de l'île Wardang, au nord et à l'est de la ville de Yunta.

Le Service australien de quarantaine et d'inspection suit la situation pour assurer que les conditions de certification à l'exportation restent remplies.



### MALADIE VÉSICULEUSE DU PORC AU PORTUGAL

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 16 octobre 1995 du Docteur J.M. Machado Gouveia, directeur général de l'élevage, ministère de l'agriculture, Lisbonne :

S. R. - 1

**Nature du diagnostic** : de laboratoire (examen sérologique et isolement du virus).

**Date de la première constatation de la maladie** : 14 septembre 1995.

**Nombre de foyers distincts à ce jour** : un (1).

**Identification géographique du foyer** : Montemor-o-Novo, zone d'intervention sanitaire d'Évora, région de l'Alentejo.

#### Détails relatifs au foyer :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1/95	sui	4 960	1	0	4 960	0

**Commentaires concernant l'effectif atteint** : unité d'élevage intensif.

**Commentaires relatifs au diagnostic** : trois verrats ont été trouvés porteurs d'anticorps et pour un autre verrot le résultat de l'analyse sérologique était non significatif.

**Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie** : les animaux ont été importés en août 1995 et ont été maintenus complètement isolés depuis lors.

**Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour** : abattage et destruction de tout le troupeau ; désinfection des bâtiments ; mise en place d'une zone de protection et d'une zone de surveillance dans lesquelles il est interdit d'effectuer des transports d'animaux.

\*  
\* \*

### PESTE PORCINE CLASSIQUE EN MALAYSIA PÉNINSULAIRE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 17 octobre 1995 du Docteur A.M. Babjee, Délégué de la Malaysia auprès de l'OIE, Kuala Lumpur :

S. R. - 1

**Nature du diagnostic** : clinique et de laboratoire (détection par l'épreuve des anticorps fluorescents : cryostat).

**Date de la première constatation de la maladie** : 9 septembre 1995.

**Date présumée de l'infection primaire** : 29 août 1995.

**Nombre de foyers distincts à ce jour** : deux (2).

#### Identification géographique des foyers :

1/95. Chemor, Etat de Perak (04° 40' N - 101° E)

2/95. Bukit Pelanduk, Etat du Negeri Sembilan (02° 37' N - 101° 45' E).

#### Détails relatifs aux foyers :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1/95	sui	6 234	21	4	17	0
2/95	sui	800	150	50	40	0

**Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie :**

- Foyer n° 1 : la ferme avait commencé un plan de vaccination de routine. Les porcelets encore porteurs d'anticorps maternels n'ont pu être vaccinés, conduisant à l'instauration d'un foyer chronique de peste porcine classique. Les animaux malades présentaient des ulcères boutonneux et des lésions cutanées. La mortalité a été faible. Le calendrier vaccinal a été revu pour garantir l'efficacité de la vaccination.
- Foyer n° 2 : le plan de vaccination n'a pas été suivi correctement et la vaccination des truies a été omise. La mortalité est élevée chez les porcelets en phase de pré- et post-sevrage. Revaccination de tout le troupeau.

**Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour :** isolement de tous les animaux infectés ; désinfection complète des bâtiments ; restriction des transports d'animaux.

\*  
\* \*

**CLAVELÉE ET VARIOLE CAPRINE EN BULGARIE**

Synthèse de deux télécopies reçues les 16 et 18 octobre 1995 du Docteur N.T. Belev, Délégué de la Bulgarie auprès de l'OIE, Sofia :

S. R. - 2 N° 3

**Date finale de la période du rapport précédent :** 28 septembre 1995 (voir *Informations sanitaires*, 8 [35], 101).

**Date finale de la période du présent rapport :** 18 octobre 1995.

**Date présumée de l'infection primaire :** 16 août 1995.

**Nombre de foyers distincts à ce jour :** quatre (4).

**Identification géographique du nouveau foyer :**  
4/95. village de Zagortzi, département de Bourgas.

**Détails relatifs au nouveau foyer :**

N°	Espèce	Nbre d'animaux présents dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits *	Nombre d'animaux abattus
4/95	ovi cap	131 3	31 0	2 0	129 3	0 0

\* destruction achevée le 17 octobre 1995

**Commentaires concernant l'effectif atteint :** signes cliniques : rhinite, conjonctivite et roséole.

**Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie :** l'origine de l'infection est inconnue. Des recherches épidémiologiques sont en cours.

**Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport :** mesures strictes de police sanitaire. Désinfection et désinsectisation des locaux, des cours de ferme, des chemins, des abreuvoirs et des emplacements de repos. Vaccination et marquage des 1 175 autres moutons et chèvres du village, qui ne doivent pas quitter celui-ci. Interdiction du commerce de moutons, de peaux et de laine.

\*  
\* \*

## PESTE PORCINE AFRICAINE EN NAMIBIE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 19 octobre 1995 du Docteur J.J.H. Shaw, directeur des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, des eaux et du développement rural, Windhoek :

S. R. - 1

**Nature du diagnostic** : de laboratoire.

**Date de la première constatation de la maladie** : 5 octobre 1995.

**Date présumée de l'infection primaire** : 29 septembre 1995.

**Nombre de foyers distincts à ce jour** : un (1).

**Identification géographique du foyer** : Windhoek Meentkamp 4 (22° 37' S - 17° E 05').

**Détails relatifs au foyer** :

N°	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
1/95	sui	334	...	134	...	0

**Commentaires concernant l'effectif atteint** : exploitation isolée.

**Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie** : la mortalité a d'abord été sporadique : 5 truies sont mortes en trois semaines. Les signes cliniques n'étaient pas caractéristiques, mais le diagnostic histo-pathologique a été confirmé par des méthodes virologiques. La maladie a alors pris des proportions importantes, tuant 50 porcs du jour au lendemain.

**Mesures de prophylaxie adoptées à ce jour** : abattage sanitaire volontaire ; mise en interdit.

\*  
\* \*

## MALADIE DE NEWCASTLE AU LUXEMBOURG

Texte d'une télécopie reçue le 19 octobre 1995 du Docteur J. Kremer, directeur de l'Administration des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, de la viticulture et du développement rural, Luxembourg :

S. R. - 2 N° 1

**Date finale de la période du rapport précédent** : 29 septembre 1995 (voir *Informations sanitaires*, 8 [35], 103).

**Date finale de la période du présent rapport** : 19 octobre 1995.

**Nombre de foyers distincts à ce jour** : deux (2).

**Identification géographique du nouveau foyer** :

2/95. Moersdorf (dans l'est du pays).

**Détails relatifs au nouveau foyer** :

N°	Espèce	Nbre d'animaux présents dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
2/95	avi	130	1	0	14	0

**Commentaires concernant l'effectif atteint** : élevage amateur de pigeons voyageurs non vaccinés.

**Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie** : participation à un concours de vol à l'étranger.

**Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport** : abattage de 14 oiseaux à des fins de diagnostic. Les pigeons sains ont été vaccinés et sont maintenus dans le pigeonier pendant au moins 60 jours.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.